



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat Général Commun
Service des ressources humaines**

Avis de recrutement sans concours d'adjoints administratifs pour la préfecture et le secrétariat général commun départemental de La Réunion au titre de l'année 2024

Inscriptions

- Date d'ouverture des inscriptions : **Lundi 15 Avril 2024**
- Date de clôture des inscriptions par dépôt ou voie postale (le cachet de la poste faisant foi) : **Mardi 14 Mai 2024**

1^{ère} phase de recrutement – Sélection des candidats sur dossier : **Entre le 23 et 24 Mai 2024**

2^{ème} phase de recrutement – Entretiens avec le jury pour les candidats retenus : **Entre le 17 et 18 Juin 2024**

Les dossiers sont examinés par une commission de sélection composée d'au moins trois membres.

La liste des candidats retenus pour un entretien sera mise en ligne sur le site Internet de la préfecture de La Réunion. Ils recevront par ailleurs une convocation à l'entretien.

L'entretien, d'une durée de 25 minutes, se déroule devant un jury.

Conditions de participation :

Recrutement sans concours ouvert aux femmes et aux hommes :

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de la communauté européenne ou d'un autre état partie d'accord sur l'espace économique européen.
- Jouir de ses droits civiques.
- Être en possession d'un casier judiciaire dont les mentions portées sur le bulletin n°2 ne sont pas incompatibles avec l'exercice des fonctions.
- Être en position régulière au regard du code du service national.
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.

Pièces à fournir

**TOUT DOSSIER INCOMPLET
NE SERA PAS INSTRUIT**

- Notice ci-jointe dûment complétée, datée et signée.
- Copie recto/verso de la carte nationale d'identité.
- Une lettre de motivation.
- Un curriculum vitae détaillé.
- Un document justifiant de votre position exacte à l'égard du service national pour les moins de 25 ans.

Épreuves

La phase d'admissibilité : la commission de présélection se réunit, évalue les dossiers et fait connaître la liste des candidats retenus pour la phase d'admission.

La phase d'admission : un entretien avec le jury qui vérifiera la correspondance entre le profil des candidats et le poste proposé.

Description des postes :

À la préfecture :

- 1 poste d'assistante au secrétariat général pour les affaires régionales
- 1 poste d'instructeur(rice) chargé(e) de l'admission au séjour et de la naturalisation au service de la migration et de l'intégration

Au secrétariat général commun départemental :

- 1 poste de gestionnaire des ressources humaines de proximité au service des ressources humaines
- 1 poste d'agent d'accueil et information au service de l'immobilier, de la logistique et des relations avec les usagers

Retrait et dépôt des candidatures

Pour le retrait :

Formulaire d'inscription

- à télécharger sur le site internet de la préfecture de La Réunion : <http://www.reunion.gouv.fr>
- ou à retirer à l'adresse suivante :

Secrétariat général commun
Service des ressources humaines
Bâtiment B – Bureau 111
4, allée des Saphirs
97400 Saint-Denis

Pour le dépôt :

- soit par voie postale (la date de poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Préfecture de La Réunion
SGC/SRH/BRMC
Recrutement sans concours AA 2024
6, rue des Messageries - CS 51079
97404 Saint-Denis Cedex

- soit à déposer au bureau du courrier de la préfecture situé à l'adresse figurant ci-dessus.
Une date de dépôt sera apposée sur le dossier.